

Le Sanctuaire Notre-Dame de PEYRAGUDE

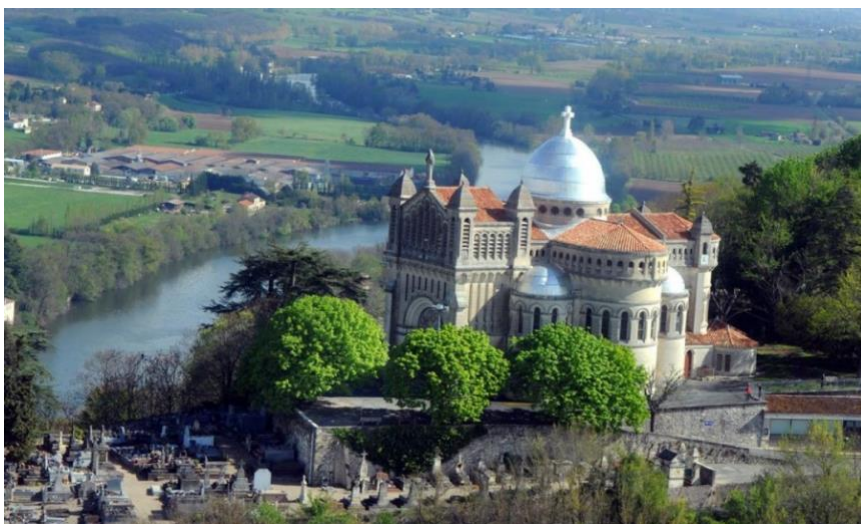
47140 PENNE d'AGENAIS

Diocèse d'AGEN - Département de Lot-et-Garonne

Quelques éléments rédigés à la demande du Père Christian-Marie DONET, o.p.,
Président de l'Association des Recteurs de Sanctuaires

I - Le sanctuaire : site, administration, animation

Notre-Dame de PEYRAGUDE est un sanctuaire diocésain situé sur le territoire de la paroisse Saint-Jacques en Vallée du Lot (diocèse d'AGEN) au sommet d'une colline dominant la vallée du Lot. Il est visible sur plusieurs kilomètres le long de la vallée et, pendant plusieurs mois, la nuit, il est embrasé. La zone est très touristique : le village de PENNE d'AGENAIS situé en contrebas du sanctuaire a conservé son caractère médiéval et attire de nombreux visiteurs en été. C'est un endroit chargé d'histoire (Guerre de Religions, présence anglaise, ...). Le sanctuaire figure sur tous les guides ce qui lui vaut de nombreuses visites : simples touristes, amateurs d'histoire et de monuments, pèlerins. Le premier sanctuaire date de l'époque médiévale mais a connu diverses vicissitudes qui lui ont valu plusieurs démolitions et reconstructions ; le sanctuaire actuel, de style néo-byzantin, a été achevé à la fin de la première moitié du XXème siècle ; il recèle de nombreuses œuvres d'art comme celles de Jacques LEUZY, maître verrier, pour les vitraux et la mosaïque, mais aussi celles d'Henri LEFAI, décorateur et sculpteur du Chemin de Croix et encore celles de David PONS, artiste contemporain qui a réalisé le Christ et le mobilier de chœur.



Le Recteur actuel est le Père Faustin NKOLO MVONDO, curé de la paroisse. Depuis quelques années et tout au long des mois de la présente année pastorale l'animation a été placée sous la responsabilité d'un diacre permanent : Monsieur Alain MEULET.

Toute une équipe de bénévoles composée d'une vingtaine de personnes, assure le fonctionnement du Sanctuaire au jour le jour : ouverture et fermeture des portes, service des cierges et du tronc, fleurissement, travaux d'entretien, ménage,



sacristie, tenue de la boutique-librairie, comptabilité, orgue ... Les personnes qui acceptent de rendre ces services matériels disent qu'elles le font pour des raisons spirituelles, par piété mariale. À proximité du sanctuaire se trouve une grande bâtisse qui logeait, il y a encore quelques années, une communauté de Religieux, Oblats de Marie Immaculée. Cette maison porte désormais de nom de Foyer Marie-Joseph CASSANT et peut accueillir des réunions (formations, groupes de réflexion, réunions de prêtres ...).

II - La vie du sanctuaire au cours de l'année 2020

L'année 2020 a bien évidemment, comme partout, été marquée par la crise sanitaire et les mesures de confinement conséquentes. Le sanctuaire a pu cependant rester ouvert en permanence, à l'exception d'une dizaine de

jours au mois de mars dernier. Et il est toujours ouvert en ce mois de novembre.

Plusieurs grands pèlerinages paroissiaux, programmés notamment au mois de mai, n'ont pu avoir lieu.

La plupart des activités habituelles ont cependant été maintenues : réunions de l'équipe des bénévoles, réunions de préparation de la semaine Mariale de la Mi-Août. Quelques célébrations aussi ont pu avoir lieu : fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, accueil de groupes ou de pèlerinages paroissiaux, permanences.

III - La célébration mariale de la fête de l'Assomption.

Les célébrations de l'été, du fait de la crise sanitaire, n'ont pas connu la variété des propositions habituelles. Il a fallu renoncer en particulier à la fête des Lumières. Toutefois une permanence de prêtres a été assurée, pendant une grande partie de l'été, les mercredis après-midi, pour l'écoute et/ou le sacrement de Réconciliation. Et c'est sur la solennité de la fête de l'Assomption que s'est concentrée l'énergie.

Pendant la semaine qui a précédé le 15 août un temps de prière a été proposé tous les soirs. Le 14 août au soir a eu lieu une procession aux flambeaux incluse dans un temps de prière au sanctuaire présidé par Mgr Hubert HERBRETEAU, notre Évêque. Le jour même du 15 août une messe concélébrée également présidée par notre Évêque, Mgr Hubert HERBRETEAU, rassemblait environ 300 pèlerins (contre un peu plus de 400 les années précédentes (du fait des mesures de distanciation). L'après-midi du 15 août était occupée par une procession eucharistique et un Salut du Saint-Sacrement. Les célébrations des 14 et 15 août étaient animées par le chanteur Jean-Charles SARRAZIN.

IV - Perspectives pour l'animation du sanctuaire :

J'ai eu l'occasion de présenter un compte-rendu du Congrès annuel de PARAY-le-MONIAL (janvier 2020) à Mgr Hubert HERBRETEAU ainsi que lors d'une réunion de l'équipe d'animation du Sanctuaire présidée par le Recteur, le Père Faustin NKOLO MVONDO.

J'ai pu aussi partager des réflexions et des idées avec divers membres de l'équipe ainsi qu'avec Madame Isabelle ROBIN, responsable diocésaine des pèlerinages.

À partir de là, une nouvelle dynamique est à l'étude, impulsée par Mgr Hubert HERBRETEAU ; des réunions sont prévues à court terme entre l'Évêque, le service diocésain des pèlerinages, les Recteurs et les animateurs des différents lieux de pèlerinages du diocèse : la Basilique Notre-Dame de BON-ENCONTRE, le sanctuaire Notre-Dame d'AMBRUS, le sanctuaire Notre-Dame de PEYRAGUDE. Quelques idées commencent à poindre mais doivent encore être précisées, travaillées et finalisées. Les aléas du confinement de ce mois de novembre perturbent le travail de concertation. En fait l'idée de Mgr Hubert HERBRETEAU serait que chaque lieu de pèlerinage ait son charisme, son projet propre, sa mission particulière, sa charte, et que des liens soient tissés entre ces trois lieux de pèlerinages, quitte à élargir ensuite ce travail à des sanctuaires de diocèses voisins. Mais tout ceci commence tout juste d'être à l'étude, il n'est pas possible d'en dire davantage actuellement : c'est cependant motivant de pouvoir se mettre ainsi en projet et j'ai pu me rendre compte qu'il y a une véritable attente des équipes, sur le terrain. Pour l'instant nous avons ouvert des possibles !

Jean BIASIORI-POULANGES
Participant au Congrès de PARAY-le-MONIAL,
mandaté par le Recteur du Sanctuaire Notre-Dame de PEYRAGUDE